



Association Gardez les Caps
Mairie de Plévenon
Route du Cap, 22240 Plévenon
<http://gardezlescaps.org>
gardezlescaps@orange.fr

Monsieur Nicolas Hulot
Ministère de la Transition écologique
et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Plévenon, le 22 octobre 2017

OBJET : Demande de suspension du projet de complexe éolien industriel en baie de Saint-Brieuc, et d'abrogation de la concession d'utilisation du domaine public maritime accordée par le préfet des Côtes d'Armor à la société Ailes Marines pour produire de l'électricité

Lettre ouverte

Monsieur le Ministre d'Etat,

Votre nomination au Gouvernement en charge de la Transition écologique et solidaire a suscité de vifs espoirs dans nos associations environnementales régionales qui, soucieuses d'un développement économique local respectueux de l'environnement, défendent ce que nous avons en commun, la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, ce qui inclut nos paysages, nos rivières, nos forêts, nos océans, tout ce qui fonde notre qualité de vie au quotidien.

Le 18 avril 2017, le Préfet des Côtes d'Armor a autorisé l'industriel hispano-britannique Ailes Marines à implanter en baie de Saint-Brieuc, à 16 kilomètres des caps d'Erquy et de Fréhel, entre deux zones Natura 2000 en mer (la plus proche à 450 mètres), un complexe électrique de 496 MW, composé de 62 éoliennes de 216 mètres (plus hautes que la tour Montparnasse) qui occuperont une surface maritime équivalente à la ville de Paris, 103 km².

Pendant 40 ans, ces 62 machines largueront dans la mer 160 kg d'aluminium par jour, une charge qui dépasse les seuils recommandés par l'INERIS. La sous-station électrique en mer rejettera en continu 200 000 litres d'eau par heure à 50 degrés. Les éoliennes renfermeront au global 26.660 kilos de terres rares importées de Chine (la radioactivité mesurée dans les villages près de la mine d'extraction de Baotou est 32 fois supérieure à la normale, contre 14 fois à Tchernobyl), 155.000 litres d'huile de synthèse lubrifiante toxique, 4 tonnes d'hexafluorure de soufre (le plus puissant gaz à effet de serre, 22.800 fois supérieur à celui du CO₂, avec une durée de vie dans l'atmosphère de 3200 ans, visé par le protocole de Kyoto ainsi que dans la directive 2003/87/CE). Ces machines industrielles ne seront pas classées I.C.P.E., et 70% environ de leur temps de fonctionnement, seront couplées à une énergie carbonée (la centrale thermique à gaz prévue à Landivisiau ?), puisqu'elles fonctionneront au mieux 30% du temps de façon irrégulière et non pilotable.

Les écosystèmes marins côtiers bretons offrent une biodiversité riche, mais devenue fragile, vulnérable aux activités humaines. Vous n'êtes pas sans connaître l'ampleur des risques que ce projet industriel démesuré fait courir au milieu marin, tout comme le projet d'extraction sous-marine de sable coquillier suspendu dans la baie voisine de Lannion, ou encore les projets miniers envisagés autour de Merléac.

Si cette industrialisation est menée à terme, elle exercera une pression anthropique trop forte pour la capacité de résilience de l'écosystème de la baie de Saint-Brieuc, avec des dommages dont la plupart seront irréversibles : écrasement des fonds benthiques, transports sédimentaires, turbidité, pollutions accidentelles, bruit sous-marin, vibrations sonores et infrasonores, champs électromagnétiques, perte et destruction d'habitats rares, d'espèces protégées. La liste est longue, nous nous arrêtons là par souci de concision.

Vous savez bien que les promesses de l'éolien en mer ne peuvent être tenues sur la façade Manche-Atlantique française. La bathymétrie de notre littoral impose une implantation au plus près des côtes, soit, en dehors des couloirs de vents forts et réguliers, soit, sur des fonds benthiques, des habitats remarquables, qui ont permis une richesse et une diversité halieutique n'existant pas en mer du Nord.

Il n'y a pas plus de vent à Saint-Brieuc qu'au Touquet. Le vent qui souffle en baie de Saint-Brieuc a déjà traversé la Bretagne, c'est un vent de terre, irrégulier, en bourrasques, venu du sud-ouest, qui explique la médiocre performance de l'éolien terrestre breton : 19% (RTE 2016).

La baie de Saint-Brieuc est un remarquable espace naturel ouvert sur l'horizon marin, offrant des panoramas maritimes spectaculaires, porteurs de richesse économique (1 600 000 visiteurs chaque année pour les seuls caps Fréhel et d'Erquy, 1 million de randonneurs sur le GR34), et contribuant au bien être et à la qualité de vie dans les Côtes d'Armor.

Les statuts de protection nationale et européenne y sont nombreux : de Chausey aux Sept-Îles, 9 Zones de Protection Spéciale, la plus proche à 450 m du futur site industriel, 6 Sites d'Intérêt Communautaire, 2 Zones Spéciales de Conservation, une Réserve Naturelle Nationale, 4 Zones d'Importance Communautaire, l'ensemble formant un vaste espace maritime protégé présentant toutes les conditions pour un classement réglementaire, et englobant les caps d'Erquy et de Fréhel engagés depuis 2012 dans la démarche Grand Site de France.

Faut-il rappeler qu'à l'échelle de la façade Manche-Atlantique, la baie de Saint-Brieuc permet une concentration exceptionnelle d'oiseaux, tant en mer que sur son vaste estran ? Cinquième baie du monde pour l'amplitude de ses marées, au cœur du couloir de migration majeur du Paléarctique occidental, la baie de Saint-Brieuc abrite la plus grande réserve ornithologique de Bretagne (classée en R.N.N. depuis 1999). 50 000 oiseaux migrateurs de 120 espèces différentes viennent s'y réfugier chaque hiver, dont des espèces rares et menacées, inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et dont la Manche-Ouest constitue une zone stratégique d'importance internationale : Plongeon imbrin, Puffin des Baléares, Mouette pygmée, Sterne Pierregarin, Océanite tempête. S'y ajoutent les reproducteurs locaux inscrits à la Liste Rouge Nationale, tel le Pingouin Torda et le Guillemot de Troïl.

Quant aux mammifères marins, une abondance de marsouins, 450 grands dauphins sédentarisés, la plus importante colonie d'Europe, vivent entre les baies de Saint-Brieuc et du Mont Saint-Michel. Le niveau d'émission sonore attendu pendant les 256 forages des fonds marins est de 206 db(A) à la source, avec des distances d'émergence supérieures à 100 km. En phase d'exploitation il sera de 111,7 db(A) par éolienne. Vous savez bien que dans l'eau, les ondes sonores se propagent à de très grandes distances et ont sur les mammifères marins, les poissons, les crustacés, les mollusques bivalves, des effets comportementaux, des effets auditifs (surdité temporaire ou définitive), des effets physiologiques directs qui peuvent avoir des conséquences fatales. Auront-ils le réflexe de fuir, et si oui, où exactement, plusieurs projets d'EMR côtier sont envisagés dans la Manche, de Bréhat au Tréport, limitant considérablement les possibilités de fuite.

Avec un littoral de 350 km, les Côtes d'Armor ont une économie basée sur le tourisme et la pêche maritime côtière. Les halles à marées d'Erquy et de St-Quay-Portrieux classent la baie de Saint-Brieuc au 3ème rang des ventes françaises en valeur, résultat d'une pêche responsable sur quotas, gérée sans surexploitation de la ressource. Vous savez bien que depuis l'implantation des centrales éoliennes en mer du Nord, il n'y a plus de pêche côtière professionnelle, l'Allemagne a développé l'aquaculture, la Belgique a cédé ses quotas à la Hollande, qui pratique une pêche essentiellement hauturière comme le Danemark.

Une raréfaction de la ressource halieutique menacerait tous les emplois du littoral en baie de Saint-Brieuc. Chaque emploi en mer correspond à 3 ou 4 emplois à terre. 280 navires de pêches sont immatriculés, dont 88% déclarés en petite pêche. La seule coquille Saint-Jacques représente 217 bateaux, 450 emplois embarqués, 70 emplois dans les criées, 150 emplois directs dans 12 ateliers d'expédition et de transformation. La moitié des Saint-Jacques pêchées en France provient de la baie de Saint-Brieuc constamment donnée en exemple de pêche responsable par la Commission Européenne. Or, à 17 km du port d'Erquy, le complexe éolien a été prévu dans le gisement naturel classé de coquilles Saint-Jacques ! Si la pêche venait à disparaître, que deviendraient les marins pêcheurs, mais aussi le tourisme, le commerce, la restauration ?

Alors que les océans suffoquent, que le rôle de la biodiversité est mis en avant dans l'adaptation au changement climatique, allez-vous laisser détruire l'écosystème vivant de la Baie de Saint-Brieuc au prétexte de transition énergétique, et sacrifier par là même toute l'économie du pays de Saint-Brieuc ?

Quelle volonté politique pour protéger la biodiversité ? D'une main le ministère multiplie les lois, décrets, réglementations, de l'autre il accorde des autorisations de destruction d'espèces et d'habitats protégés, 54 espèces d'oiseaux et 5 espèces de mammifères marins sont concernées en baie de Saint-Brieuc ! Sans compensation possible. Aucune mesure compensatoire ne pourra restaurer la destruction du milieu marin et l'effondrement de ses espèces patrimoniales.

Sans contreparties non plus. 40 emplois sont annoncés dans les Côtes d'Armor pour la base de maintenance des éoliennes, un chiffre dérisoire au regard des destructions d'emplois prévisibles par la perte de la richesse halieutique. Les facteurs de charge anticipés sont mirobolants, comment pourraient-ils être tenus ! Le bilan carbone oublie la centrale back-up à énergie fossile qui fonctionnera 70% du temps. Le tarif garanti et indexé de rachat de l'électricité est déraisonnablement élevé. Il entraînera une augmentation considérable de la CSPE supportée par l'ensemble des Français. « *Le soutien total aux six parcs éoliens en mer représente 40 Md€ sur vingt ans, pour une capacité de 3 GW. Cette somme pourrait financer 60 GW de solaire ou 40/48ème du Grand carénage d'EDF* » calcule le Président de la Commission de régulation de l'énergie Jean-François Carenco. (Conférence organisée par Equilibre des énergies le 18 octobre).

Dans son discours sur l'Europe à la Sorbonne, Emmanuel Macron rappelait que la transition énergétique repose sur le marché européen de l'énergie « *parce qu'à certaines saisons, là où le renouvelable se produit en masse, nous devons en faire bénéficier toute l'Europe. A d'autres moments, là où l'énergie nucléaire est indispensable, pas carbonée, et à bas coût, nous devons aussi la mutualiser.* »

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, nous vous demandons un nouvel arbitrage, la transition énergétique ne pourra se faire qu'en s'adaptant aux contraintes géographiques, environnementales, économiques des territoires, et en faisant consensus. Or, le projet de la baie de Saint-Brieuc ne fait consensus, ni dans les grandes associations environnementales bretonnes, ni dans la population locale qui lui est très majoritairement et vigoureusement opposée. Et depuis l'enquête publique, les caractéristiques du projet étant mieux connues, bon nombre d'élus y sont dorénavant opposés.

En 2013, vous aviez vous-même défendu la baie voisine et jumelle de Lannion d'un projet industriel : « *La Fondation vous demande, Monsieur le Ministre, de ne pas donner suite à cette demande de concession d'un projet nécessairement temporaire, dont seules les conséquences sur l'écosystème marin et littoral comme sur l'économie seront durables, au détriment des richesses produites par une exploitation des ressources vivantes et renouvelables de la mer, par définition pérenne.* »

Ne reniez pas vos engagements. A l'heure où l'état des connaissances permet de savoir l'étendue des services économiques et environnementaux rendus par des fonds marins et des eaux marines en bonne santé, empêchez la destruction inacceptable de nos écosystèmes marins par des complexes d'éolien industriel baptisés « offshore » en France, alors qu'ils se confirment côtiers, « nearshore », symptomatiques d'une vision à court terme. L'éolien industriel sur des fonds marins benthiques est un non-sens historique, un moratoire est urgent. Nous comptons sur vous, ne nous décevez pas !

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à notre plus haute considération.



Pour l'association Gardez les Caps
Katherine Poujol
Présidente